

Yaoundé, le 06 AOUT 2020

BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Le Gouverneur

LETTRE CIRCULAIRE N° 011 /GR/ 2020

Portant mise en production de l'application eTransfer

La Banque Centrale, dans un souci de réduction drastique des délais de traitement des dossiers a entrepris depuis 2018 la dématérialisation du processus d'analyse des demandes de transfert hors zone, caractérisée par la transmission des dossiers et la communication des sorts au format électronique par messagerie.

Dans le cadre de l'optimisation de ce processus de dématérialisation, la BEAC a initié le développement d'une plateforme dénommée « eTransfer ». Cette application accessible à tous les acteurs permet aux banques et aux Trésors publics de soumettre depuis leurs sites respectifs toutes leurs demandes, qui sont ensuite traitées par la Banque Centrale. eTransfer permet d'assurer la traçabilité et la disponibilité des informations de suivi en temps réel, aussi bien pour les banques, les Trésors publics, que les autres agents économiques initiateurs des dossiers. Cette application permet également d'accéder à divers états et reporting.

Faisant suite aux tests qui se déroulent depuis le 26 février 2020, et des résultats satisfaisants qui en découlent, je porte à l'attention de tous les agents économiques que l'application eTransfer rentre en production le mardi 1^{er} septembre 2020, date à compter de laquelle les traitements des dossiers par messagerie électronique seront abandonnés au profit exclusif de eTransfer.

eTransfer est accessible à l'adresse <https://portail.beac.int:444/login>. En outre, les questions relatives à l'application peuvent être transmises à l'équipe support à l'adresse support_etransfert@beac.int

Cette application dans sa forme actuelle est la première phase d'un chantier plus large d'automatisation du suivi de la réglementation des changes. Ainsi, d'autres modules s'y arrimeront au fur et à mesure de leur développement.

N°:SEQ.140/2020



ABBAS MAHAMAT TOLLI